

**28<sup>ème</sup> réunion publique du  
Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est  
Le mardi 10 octobre 2023 – 19 h  
Polyvalente Aux Quatre Vents de Dalhousie**

---

**PROCÈS-VERBAL**

**1. Ouverture de la séance**

La présidente souhaite la bienvenue à l'assemblée et au public réunis dans la salle ainsi qu'au conseiller Robichaud qui se joint en virtuelle à la rencontre. Un tour de table et effectué pour présenter les membres du Conseil d'éducation et les employés présents.

**2. Vérification du quorum et des absences**

**PRÉSENCES :**

Conseillères et conseillers : Ghislaine Foulem (présidente); Richard Gallant (vice-président); Marie-France Maltais; Michèle Hébert; Nathalie Mallais Comeau.

Conseillère et conseiller via Teams : Gérard Robichaud.

Directeur général : Marc Pelletier  
Directeur des services administratifs et financiers : Marc Thériault  
Responsable des communications et des relations stratégiques : Brigitte Couturier  
Directions exécutives aux apprentissages : Céline Robichaud et Robert Roy-Boudreau

Absences : Guy Chiasson; Danny Comeau; Pierre Morais; Alexandre Veilleux (élève conseiller).

**3. Adoption de l'ordre du jour**

**MOTION 163, RÉOLUTION 28-3**

**La conseillère Maltais propose  
Appuyée par la conseillère Mallais-Comeau**

**QUE soit accepté, tel que présenté, l'ordre du jour de la réunion publique du 10 octobre 2023.**

**Adoptée**

**4. Déclaration de tout conflit d'intérêts en lien avec les points présentés à l'ordre du jour**  
Aucun conflit n'est rapporté.

## 5. Lien avec la communauté

### 5.1 Forum de discussion – CPAÉ

La présidente du Conseil invite la direction de l'école, madame Julie LeBlanc-Marcoux, à offrir sa présentation sur leur projet d'école réimaginée dans son école.

La direction de l'école dresse le portrait de sa polyvalente qui se compose de 218 « cyclones » / apprenants de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année et 18 membres du personnel avec une grande stabilité au sein du personnel.

Elle poursuit en présentant la vidéo de l'école expliquant que l'école réimaginée à la polyvalente Aux Quatre Vents c'est avant tout exploiter des activités en dehors de la salle de classe, dans une période de la vie où les habitudes changent, les jeunes changent, l'éducation se doit d'évoluer avec eux. Pour la direction d'école, le projet d'école réimaginée à la polyvalente est un voyage de longue haleine et qui nécessite de l'adaptation et des ajustements aux besoins des jeunes en fonction de leur âge et de leur région.

Madame Julie détaille concrètement son projet d'école réimaginée de la manière suivante :

- « **Jeudi cyclone** » : quatre matinées sur quatre jeudis consécutifs des ateliers sont proposés aux apprenants, l'inscription est obligatoire et les apprenants s'inscrivent selon leurs champs d'intérêt. Exemples d'ateliers : gestion de budget, apprendre à passer une entrevue , etc.
- « **Cyclone explore** » : dix demi-journées en dehors de l'école avec un volet sportif, mieux-être, étude postsecondaire, vie-carrière et bénévolat.
- « **Cyclone en action au quotidien** » : 25 minutes par jour en groupe de niveau avec le programme suivant :
  - Le lundi : planification de la semaine ou rencontre avec les spécialistes
  - Le mardi et le jeudi est le temps réservé au travail
  - Le mercredi est le temps dédié pour les comités et les équipes sportives
  - Le vendredi est le temps prévu pour le mieux-être

La direction d'école évoque que certains parents restent sur la réserve vis-à-vis du concept, attendant de l'école des enseignements académiques traditionnels, mais elle reste convaincue que c'est en faisant vivre des activités enrichissantes et signifiantes aux apprenants que les parents verront les bienfaits pour leurs jeunes.

La présidente interroge la direction d'école si l'engagement de la part des apprenants a changé depuis la mise en place du programme de l'école réimaginée. La direction de l'école explique qu'il n'y a pas de donnée pour l'instant, bien qu'un constat ait été fait à l'école que les apprenants apprécient particulièrement les sorties dans la communauté et ceci suscite plus d'engagements de leur part.

La présidente remercie la direction d'école pour sa présentation et son engagement dans son projet.

## **5.2 Présentation - Honneur au mérite du CED**

La présidente introduit le programme honneur au mérite qui reconnaît publiquement des élèves, des membres du personnel, des parents ou des membres de la communauté qui se sont démarqués au sein de leur école, leur milieu de travail ou encore dans le cadre de leur implication personnelle soit auprès des personnes apprenantes ou de leur communauté.

Ce soir le Conseil rend hommage à deux candidats qui se sont distingués :

**Monsieur Hermel Savoie** est concierge à l'école Aux Quatre Vents depuis plusieurs années ; depuis l'arrivée du programme d'école réimaginée, monsieur Hermel s'est joint à la grande équipe afin de collaborer au projet, il appuie différents projets, prend l'initiative d'accompagner des apprenants à besoins pour leur partager la passion de son métier et à développer des compétences qui leur serviront pour l'avenir. Il a le bien-être des apprenants et de ses collègues toujours en tête, et il va bien au-delà de son travail pour assurer le mieux-être et la sécurité des apprenants.

**Madame Christine Bernatchez**, enseignante à l'école le Carrefour Étudiant de Beresford. Madame Christine se distingue par sa créativité, son dévouement et sa générosité. Elle conçoit des activités d'apprentissage significatives et engageantes qui éveillent la curiosité des apprenants. Madame Christine prend du temps en dehors de ses heures de travail pour dispenser de l'aide à ses collègues afin de les accompagner en sciences humaines et même si ceux-ci ne sont pas dans son école. Le dévouement et la passion sont au cœur de la vie professionnelle de madame Christine !

Le Conseil leur transmet toutes leurs félicitations. Le Conseil souligne l'importance de toutes les catégories professionnelles au sein du DSFNE et de ne jamais sous-estimer l'influence et la capacité de chacun à faire une différence dans la vie des jeunes. Le Conseil les remercie pour le dévouement et l'implication dont ils font preuve au quotidien.

## **6. Perfectionnement du Conseil**

Sans objet

## **7. Adoption des procès-verbaux**

### **7.1 Procès-verbal de la réunion publique du 13 septembre 2023**

#### **MOTION 164, RÉOLUTION 28-7.1**

**La conseillère Mallais Comeau propose**

**Appuyée par la conseillère Maltais**

**QUE soit accepté, tel que présenté, le procès-verbal de la réunion publique du 13 septembre 2023.**

**Adoptée**

**7.2 Procès-verbal de la réunion extraordinaire du 25 septembre 2023**

**MOTION 165, RÉOLUTION 28-7.2**

**La conseillère Hébert propose  
Appuyée par le conseiller Gallant**

**QUE soit accepté, tel que présenté, le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 25 septembre 2023.**

**Adoptée**

**7.3 Suivi découlant des procès-verbaux**

Les suivis aux procès-verbaux ont été effectués tel que stipulé.

**8. Pour discussion ou décision du CED**

**8.1 Calendrier des réunions du CED 2023-2024**

**MOTION 166, RÉOLUTION 28-8.1**

**La conseillère Mallais Comeau propose  
Appuyée par la conseillère Hébert**

**QUE soit accepté, le calendrier des réunions du Conseil d'éducation pour l'année 2023 – 2024, exception faite de la retraite du CED.**

**Adoptée**

**8.2 Renouvellement du mandat de la direction générale du DSFNE**

**MOTION 167, RÉOLUTION 28-8.2**

**La conseillère Hébert propose  
Appuyée par le conseiller Gallant**

**QUE soit accepté tel que convenu lors des discussions tenues par le Conseil d'éducation lors de sa réunion extraordinaire du 25 septembre dernier, le renouvellement du mandat de monsieur Marc Pelletier au poste de directeur général du DSFNE pour un mandat de 5 ans à compter du 2 juin 2024, sujet aux conditions contractuelles convenues entre monsieur Marc Pelletier et le CEDSFNE ; et que le ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance en soit informé.**

**Adoptée**

**8.3 Sièges à pourvoir – Commission d'appel sur la reconnaissance des titres de compétences des enseignants**

**MOTION 168, RÉOLUTION 28-8.3**

**La conseillère Mallais Comeau propose  
Appuyée de la conseillère Maltais**

**QUE soit adopté que la conseillère Hébert siège à titre de membre de la Commission d'appel sur la reconnaissance des titres de compétences des enseignants pour un mandat de trois ans.**

**Adoptée**

#### **8.4 Renouvellement de l'adhésion au MACS-NB**

##### **MOTION 169, RÉOLUTION 28-8.4**

**La conseillère Maltais propose  
Appuyée de la conseillère Hébert**

**QUE soit approuvé le renouvellement de l'adhésion du Conseil d'éducation du DSFNE au MACS-NB pour l'année 2023-2024 et que la somme de 50 \$ soit payée au titre de la cotisation annuelle.**

**Adoptée**

#### **9. Vérification du rendement de la direction générale**

##### **9.1 Nominations**

Le directeur général annonce les nominations suivantes :

- **Madame Annie Cormier** au poste de direction adjointe de l'école La Mosaïque du Nord pour l'année 2023-2024. Madame Cormier est en poste depuis le 5 septembre dernier et était enseignante à cette école depuis déjà plusieurs années.
- **Madame Farrah LeBlanc** au poste de direction des ressources humaines. Madame LeBlanc est actuellement à l'emploi du Ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail depuis les 12 dernières années et occupe présentement le poste de Consultante provinciale. Elle débutera ses nouvelles fonctions au DSFNE le 16 octobre prochain et son bureau sera au centre d'appui de Bathurst.

##### **9.2 Rapport de vérification – Politique 4.0 « Politique de fins » - partie 4.1**

Le directeur général rappelle qu'il invite toujours les champions de la finalité ou de la politique qui fait l'objet du rapport. Le directeur général informe qu'il a invité, monsieur Robert Roy-Boudreau et madame Céline Robichaud, les directions exécutives à l'apprentissage, pour co-présenter le rapport.

Le directeur général invite les champions de la finalité « Apprendre tout au long de sa vie » à prendre la parole :

Monsieur Robert Roy-Boudreau explique en premier lieu le projet 1 : l'échelle de cheminement au Conseil – s'agissant d'un outil permettant au personnel de se positionner en posant un regard sur l'environnement d'apprentissage des personnes apprenantes en se questionnant sur comment offrir la possibilité aux apprenants de s'engager dans leur projet de vie et de carrière ; et en se fixant des objectifs dans son plan d'amélioration. Il explique au Conseil que l'échelle va du niveau 1 à 4 et que la cible pour cette année est d'atteindre le niveau 3.

Madame Céline Robichaud prend ensuite la parole pour détailler le projet 2 : l'école réimaginée. À l'origine, elle explique que le projet des écoles réimaginées est né de la volonté de faire autrement, de s'adapter aux besoins des jeunes et de travailler en collaboration. Le projet a été un projet pilote ouvert seulement à quelques écoles la première année, puis étendu aux 34 écoles depuis l'année scolaire 2022-2023. Elle poursuit, chaque projet est unique pour répondre à la clientèle unique et spécifique de chaque école, il y a autant de projets que d'écoles puisqu'il est basé sur les intérêts des apprenants, du personnel et des écoles spécifiquement.

Madame Robichaud explique que le principe des écoles réimaginées est la combinaison des connaissances des programmes d'étude et le développement de compétence.

Monsieur Roy-Boudreau poursuit en expliquant que l'école réimaginée d'aujourd'hui a vocation à être l'école de demain, pour une jeunesse en constante évolution chez laquelle il faut susciter de l'intérêt et des passions. Il explique que l'école réimaginée est inclusive, ouverte à tous les apprenants, autant ceux qui souhaitent poursuivre le développement de connaissance que ceux qui souhaitent développer des compétences. C'est également un système pensé pour répondre aux besoins des membres du personnel ou des membres de la communauté qui souhaitent s'impliquer auprès des jeunes. Ils poursuivent tous deux en rappelant qu'il s'agit d'un jeune projet, des améliorations sont constamment apportées aux différents projets, mais ils rappellent qu'il faut laisser le temps aux différents partenaires d'adhérer et de trouver sa place dans ces changements.

Monsieur Roy-Boudreau informe le Conseil qu'une équipe d'expert s'est basée sur la recherche pour s'assurer que l'ensemble des projets d'école réimaginée répondent au plan de dix ans du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance et au profil de sortie de l'élève, et par extension aux finalités du Conseil. Il poursuit en expliquant que le projet d'école réimaginée n'implique pas la mise de côté des matières scolaires traditionnelles et le DSFNE s'est interrogé sur la capacité à contribuer à l'amélioration des résultats des jeunes tout en menant à bien le projet. Monsieur Roy-Boudreau explique que cette année et l'année dernière les résultats obtenus aux évaluations provinciales sont bons avec, dernièrement, 65,7 % de taux de réussite, et une sensible amélioration est même relevée, et il conclut que le modèle adopté par le DSFNE répond aux besoins des apprenants.

Le directeur général intervient pour ajouter que le ministère à l'habitude d'évaluer les connaissances scolaires de nos apprenants telles que la littératie, la numératie, les sciences, etc. sans minimiser l'importance de ces connaissances, le directeur général explique que les projets d'école réimaginée viennent développer et mesurer d'autres compétences comme la fierté, le bonheur, le bien-être, l'autonomie, l'esprit d'initiative, l'engagement, le travail d'équipe de nos jeunes, etc. des compétences qui seront toutes aussi importantes pour l'avenir des apprenants.

Enfin, le directeur général poursuit en rappelant que le projet d'école réimaginée n'a pas d'incidence sur les résultats scolaires des apprenants même si l'horaire scolaire est modifié. Il partage ensuite avec le Conseil de nombreux résultats aux différents sondages portant sur la santé mentale, la vision des apprenants, membres du personnel

et parents sur le projet d'école réimaginée, et les projets des finissants 2022-2023. Il explique que le projet d'école réimaginée est également une réponse à un besoin alarmant de nos jeunes en termes de santé mentale particulièrement en ce qui concerne l'anxiété liée à la performance et le décrochage scolaire.

Le vice-président Gallant exprime qu'il a parfois entendu parler de nivellement par le bas au sujet des écoles réimaginées et pourtant, grâce aux présentations des différentes écoles que les conseillers visitent, ce sentiment n'est pas partagé. Le vice-président Gallant demande de la patience aux partenaires des écoles réimaginées et d'accorder le temps nécessaire à chacun pour trouver sa place. Le vice-président estime que le projet d'école réimaginée est une manière de donner un nouveau sens aux apprentissages pour motiver et développer l'engagement des jeunes. La conseillère Hébert explique qu'aujourd'hui les embauches ne se font plus sur la base unique d'un diplôme, mais sur la capacité des jeunes à réinvestir leurs apprentissages lors d'un entretien d'embauche par exemple, d'où l'importance du développement de compétence.

Monsieur Roy-Boudreau ajoute que l'un des objectifs des écoles réimaginées est d'offrir des apprentissages signifiants et authentiques aux apprenants afin qu'ils soient engagés, il rappelle qu'apprendre différemment ne signifie pas ne pas apprendre.

La présidente conclut qu'il s'agit d'outiller nos jeunes pour qu'ils soient prêts à cheminer vers leur avenir et que tout changement demande des ajustements, et qu'il faut se donner du temps.

#### **MOTION 170, RÉOLUTION 28-9.2**

**Proposé par la conseillère Mallais Comeau**

**Appuyée par la conseillère Malatais**

**QUE soit approuvé, comme étant raisonnable, le rapport de vérification de la politique 4.0 « Politique de fins » - partie 4.1 tel que présenté par la direction générale.**

**Adoptée**

### **10. Vérification du rendement du Conseil d'éducation**

#### **10.1 Rapports des comités**

##### **10.1.1 Comité des finances et des infrastructures**

###### **10.1.1.1 Budget d'exploitation du CED – 30 septembre 2023**

La présidente donne la parole au Directeur des services administratifs et financiers pour présenter le rapport.

Sur un budget total de 135 000\$, le CED a des dépenses de 42 718,00\$ pour un solde de 92 282\$ en date du 30 septembre 2023.

Le Conseil s'interroge sur la réception de fond en provenance du MEDPE et un suivi sera fait à cet effet.

### **10.1.2 Rapport d'évaluation des politiques**

#### **10.1.2.1 Politique 1.1 – Style de gouverne**

Révision de la politique. Aucune modification apportée.

#### **10.1.2.2 Politique 2.1 – Unité de contrôle**

Révision de la politique. Aucune modification apportée.

## **11. Renseignements**

### **11.1 Rapport de la présidente**

La présidente explique que le Forum provincial sur l'éducation aura lieu le 12 octobre prochain et qu'une présentation sur les langues officielles est prévue, un argumentaire sur les défis au niveau des infrastructures rencontrés par les trois districts scolaires francophones et les élèves conseillers ont été invités à apporter leur opinion quant à la révision de certaine politique au niveau du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. La présidente explique qu'il sera également demandé au ministre de partager sa vision de l'éducation et son plan de travail.

### **11.2 Correspondance**

#### **11.2.1 MACS-NB – Invitation à l'AGA le jeudi 26 octobre 2023 à Beresford**

La présidente informe le Conseil que si un membre souhaite participer à l'AGA du MACS-NB, il est invité à en informer le bureau de la direction générale.

#### **11.2.2 Lettre au ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du 14 septembre 2023**

Dépôt de la correspondance en réunion publique.

#### **11.2.3 Lettre du ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du 18 septembre 2023**

Dépôt de la correspondance en réunion publique.

#### **11.2.4 Lettre au ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du 22 septembre 2023**

Dépôt de la correspondance en réunion publique.

## **12. Évaluation du déroulement de la réunion (tour de table)**

Les conseillers et conseillères s'accordent pour dire que la rencontre s'est bien déroulée et que les informations partagées dans le rapport de la politique 4.0 de la direction générale étaient très intéressantes.

## **13. Parole au public et/ou correspondance reçue du public**

La présidente informe qu'une correspondance a été reçue et qu'une attention particulière sera donnée à cette lettre afin d'y apporter une réponse après la prochaine réunion de travail du Conseil.

La présidente demande à l'assistance s'il y a des questions ou commentaires.

La responsable des communications et des relations stratégiques informe que madame Annie Robichaud, l'autrice de la correspondance reçue souhaite apporter des précisions sur sa lettre. Elle est invitée à prendre la parole par la présidente et le directeur général.



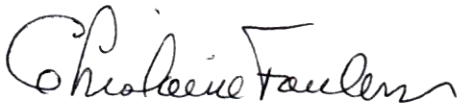
Madame Robichaud souhaite partager ses préoccupations, celles d'autres parents et de leurs enfants fréquentant l'école Secondaire Népisiguit, elle explique qu'elle adhère au concept d'école réimaginée et à l'idée d'apprendre différemment, mais se questionne sur la formule telle qu'elle est proposée à l'école que fréquente son enfant. Madame Robichaud évoque les points apportés dans sa correspondance, notamment le besoin de certains apprenants à avoir plus d'apprentissages de connaissance et à trouver un juste équilibre entre les ateliers proposés à travers l'école réimaginée et les matières académiques. Elle évoque également le manque de ressources pour enseigner les matières principales.

La membre du CPAÉ de la polyvalente Aux Quatre Vents présente dans la salle profite de l'intervention de madame Robichaud pour exprimer son point de vue similaire sur l'importance pour elle des apprentissages académiques au sein de l'école.

La présidente les remercie pour leurs interventions et confirme à madame Robichaud qu'une réponse lui sera apportée, et admet que l'école réimaginée vise toujours à s'améliorer.

**14. Levée de la séance**

Le conseiller Gallant propose la levée de la séance à 20h51.



---

Ghislaine Foulem  
Présidente



---

Marc Pelletier  
Directeur général et secrétaire du Conseil